
Dons de 25 livres par la quatrième division d'artillerie, compagnie Laurent, armée des Alpes, lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de 25 livres par la quatrième division d'artillerie, compagnie Laurent, armée des Alpes, lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 199-200;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18150_t1_0199_0000_9

Fichier pdf généré le 04/10/2019

faire respecter les lois, son point de ralliement sera toujours la Convention et son cri, vive la République.

Arreté à la seance du trente vendémiaire l'an trois de la republique française une et indivisible.

CHANTAL, *président*,
BOYER, ROUGIER, *secrétaires*.

18

Le tribunal du district d'Aurillac, département du Cantal, s'empresse de rendre hommage aux importantes vérités consacrées dans l'Adresse aux Français; le règne de la terreur est passé, et l'humanité a repris ses droits; le peuple respire, et ne respire que pour la liberté et la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (48).

[*Les juges du tribunal du district d'Aurillac au président de la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (49)

Citoyen Président

Je suis chargé par le tribunal de t'envoyer l'adresse ci-incluse pour t'inviter de la présenter à la Convention nationale.

Salut et fraternité.

SERIEYS.

[*Les membres du tribunal du district d'Aurillac à la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (50)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentants

Nous nous empressons de rendre hommage aux grandes et importantes vérités que vous avez consacré dans votre adresse au peuple français. Le jour est enfin arrivé où la vertu et la justice vont ranimer tous les esprits abattus par ce système de tyrannie. Vous l'avez renversé ce système de sang, en proclamant les principes éternels et consolateurs qui sont gravés dans tous les coeurs vertueux; vous avez déjoué ces intrigans, ces fripons, ces êtres immoraux qui cherchoient à tout corrompre, et avoient établi le regne affreux de la terreur; l'humanité a repris ses droits, le peuple respire; et l'allégresse a succédé aux larmes. Les applaudissemens de la France sont les témoignages bien expressifs de leur reconnaissance et les dignes salaires de vos travaux.

(48) P.-V., XLIX, 148. *Bull.*, 26 brum. (suppl.) en présente un extrait.

(49) C 324, pl. 1397, p. 5.

(50) C 324, pl. 1397, p. 4.

Les juges du tribunal de district d'Aurillac soussignés.

SERIEYS, DEZES, LAVAL, BRUNON, LATAIRE,
DELROREZ, *commissaire national*.

19

Le conseil général de la commune de Falaise [Calvados] félicite la Convention sur sa sublime Adresse aux Français. Nous nous rallierons, disent-ils, autour des sauveurs de la patrie, et vos vertus, toujours présentes à nos mémoires, seront le modèle de tous les républicains français.

Mention honorable, insertion au bulletin (51).

[*Le conseil général de la commune de Falaise à la Convention nationale, le 17 brumaire an III*] (52)

Liberté, Égalité.

Après avoir par le supplice des traîtres vengé la liberté des cruels outrages quelle en avait reçus.

Après que la vigoureuse énergie que vous avés montrée pour dissiper une conjuration si horriblement tramée contre la République, paroît nous mettre hors de crainte d'en éprouver de nouvelles;

Vous avés voulu, Citoyens Représentans, ajouter encore à notre sécurité par votre sublime adresse du 18 vendémiaire; elle a porté la joie dans nos coeurs en même temps que nous repandions des larmes d'attendrissement excitées par cette magnanimité, cette humanité, cet amour de la justice qui sont le partage des belles ames et le contraste de ces imposteurs desquels nous avons à redouter les perfides insinuations.

Ouy, Citoyens, nous nous préserverons de ces destructeurs de la liberté, ouy toujours nous nous rallierons autour des sauveurs de la patrie et vos vertus que nous aurons sans cesse présentes à la mémoire seront toujours le modèle des Republicains français.

CRESPIN, *maire*, SAUMIER, *secrétaire greffier*
et 14 autres signatures.

20

La quatrième division d'artillerie, compagnie Laurent, armée des Alpes, en détachement à Mont-Lyon [ci-devant Mont-Dauphin, Hautes-Alpes], fait passer à la Convention la somme de 25 L, produit d'une gratification accordée à douze hommes de cette

(51) P.-V., XLIX, 148. *Bull.*, 24 brum.

(52) C 324, pl. 1397, p. 7. *Bull.*, 24 brum.

compagnie et ce, pour soulager les veuves des défenseurs de la patrie. Ils regrettent que cette somme soit aussi modique, mais ils offrent leurs coeurs à la Convention et leurs bras à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (53).

[*La quatrième division d'artillerie, compagnie Laurent, à la Convention nationale, Mont-Lyon, le 29 vendémiaire an III*] (54)

Égalité, Liberté, Fraternité

Citoyens représentans

Un détachement d'artillerie de la dite compagnie composé de 12 hommes sortant du fort Miraboue en Piémont, vous prie d'agréer le don qu'ils font à la patrie pour le soulagement des veuves et orphelins de ses deffenseurs, de la somme de vingt cinq livres provenant de la gratification accordée à ceux qui se sont trouvés à l'expédition qui a eu lieu le 28 fructidor dernier au village Le Chanal et aux environs du Chateau-Dauphin en Piemont. Ces mêmes citoyens témoignent leur vif regret de ce que la somme n'est pas plus forte, mais ils offrent de nouveau leur coeur et leurs bras et jurent au nom de la République qu'ils n'ont d'autre désir que celui d'anéantir le tyran sarde, ses satellites et tous ceux qui oseroient prétendre d'asservir les Français.

Soyez en outre persuadés de nos sentiments de vrais républicains.

Vive la Convention, Vive la République une et indivisible.

Salut et fraternité.

Mont-Lyon, le 29 vendémiaire an 3^e de la République française.

Ne suit aucune signature.

21

La société populaire de Mouzon, département des Ardennes, exprime son admiration et sa reconnaissance à la Convention, pour avoir fait tomber la tête du tyran Robespierre; elle jure de propager les sublimes principes de l'Adresse au peuple français et d'être toujours debout pour écraser l'autorité monstrueuse qui voudroit s'élever contre la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (55).

(53) P.-V., XLIX, 148-149. *Bull.*, 25 brum. (suppl.).

(54) C 323, pl. 1380, p. 2. Mention marginale de la réception du don signé Ducroisi.

(55) P.-V., XLIX, 149. *Bull.*, 25 brum. (suppl.) reproduction partielle.

[*La société populaire de Mouzon aux représentants du peuple français, s. d.*] (56)

Liberté, Égalité, Fraternité,
amour de la patrie. Haine aux tyrans,
aux dominateurs, aux agitateurs
et aux intrigans, aux dilapidateurs,
aux fanatiques, aux aristocrates.

Citoyens représentans,

Vous l'avez bien mérités cette confiance intime de tous les français, d'un bout de la République à l'autre; tout rétantit des cris d'allégresse, l'enthousiasme de l'amour, de la reconnaissance, a saisi tous les coeurs, tous les voeux sont réunis pour vous, tous Français patriotes voyent en vous son pere, son sauveur.

Oui vous l'avez encore une fois sauvé cette malheureuse patrie, qui étoit dévorée par des monstres qui pousoient le raffinement de la cruauté jusqu'à ne vouloir se repaître que du sang des meilleurs amis de la Révolution, vous avez fait tomber cette tête monstrueuse de Robespierre, et de ses principaux agens, vous ne vous en tiendrés pas la, Dignes Représentans, vous poursuivrés jusque dans leurs derniers retranchemens cette horde infâme d'intrigans imprégnés des principes destructeurs de leurs indigne maître.

Et nous aussi, nous l'avons jurés, a votre exemple de détruire les restes de cet hydre devorant, notre surveillance active saura déjouer leurs perfides complots.

Vous venez d'electriser nos ames par votre énergique adresse aux Français, c'est le chef-d'oeuvre d'eloquence. Votre courage, votre justice, vos vertus, qui nous sont connus, vous sont de sur garants que nous sacrifierons jusqu'à la dernière goutte du sang qui coule dans nos veines pour vous deffendre et vous venger des traitres qui oseroient attenter a vos jours, à votre autorité.

Nous l'avons aussi jurés citoyens Représentans que nous n'aurions jamais d'autre point de raliement, que la Convention, nous détestons toutes associations, toutes affiliations qui tendent au fédéralisme, tous les pouvoirs du peuple français sont dans vos mains, elles sont pures, conservés le, ce dépôt précieux de son autorité jusqu'à ce que vous eussiez affermis la République, sur des bases inébranlables, c'est notre désir intime, notre voeu le plus ardent et celui de tous nos concitoyens et de tous les Français.

Suivent 24 signatures.

22

La société populaire de Noyers, département de l'Yonne, annonce à la Convention que sa sublime Adresse aux Français

(56) C 326, pl. 1417, p. 7.